CR Conseil d'école n°1 école maternelle MISTRAL

Présents :
Madame l'adjointe chargée de l'Education
Madame la directrice de l'ALAE
Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves
Mesdames et Monsieur les enseignants
Mesdames les membres de l'équipe du RASED représentés par Me Génibrel maitre G

Excusés :
Madame la DDEN
Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale

Ouverture du Conseil d'Ecole : 17h45

1) **Information- présentation du dispositif ALAE (Ferry-Mistral) depuis le début de l'année scolaire :**

Les temps d'ALAE :

7h30 jusqu'à 8h20 en accueil à l'école Ferry (les parents peuvent amener les enfants jusqu'à 8h10).= temps calme, jeux calmes.

Temps de midi jusqu'à 50 enfants ; temps de défoulement. Problème de la gestion des enfants après la cantine car les enseignants trouvent les élèves très excités. Les PS et les MS ont un temps de repos après la cantine mais comment faire avec GS ?

Réponse : On entend la problématique, mais la directrice de l'ALAE soulève le pb d'encadrement et des lieux disponibles. L'idée d'un rituel qui calme est évoqué. La directrice de l'ALAE le conçoit et va réfléchir à ce qui peut être fait.

16h30-18h00 récupération dans les classes et activités dans la cour ou dans d'autres lieux (goûter / activités ; 1er thème téléthon et Noël).

L'organisation :

- Guichet unique pour inscriptions et portail famille par internet.
- Gestion des retards : occasionnel ou en cas de grosses difficultés. Est-ce la même règle sur le temps ALAE ? C'est effectivement la même chose ; pas de retard accepté sauf cas exceptionnel

2) **Présentation des partenaires et des dispositifs œuvrant pour les élèves, les parents et plus largement l'école.**

- APC (Aide Pédagogique Complémentaire) : L'équipe pédagogique a opté pour un temps après la classe et non un temps méridien pour le bien-être des enfants. L'APC est précédé par un temps de goûter.
- PRE
- Réseau d'Aide aux enfants en difficultés : (17% des élèves du réseau suivis)

~ Une psychologue qui intervient dans toutes les écoles et tous les cycles de St Gilles et sur Générac.

~ Maître E : Aide pédagogique (54 CP et CE1 suivis en 2016-2017)

~ Maître G : Aide comportementale et à l'investissement dans le travail (priorité GS/ CP et CE.)

- Orthophonistes : Désormais 2 orthophonistes et non plus 5 orthophonistes comme en 2016 sur St Gilles. Des parents vont probablement abandonner le suivi orthophonique de leurs enfants par manque de place ou de possibilités de se déplacer. La mairie a alerté la CPAM et envisage de saisir l'Agence Régionale de Santé (qui assure la régulation de l'offre de santé). Q : Comment la mairie peut-elle influencer le choix des professionnels de santé ? R : Gratuité de locaux, mais pas de locaux disponibles. Des professionnels de santé déjà ne paient pas de loyer. Le coût ne semble donc pas être à l'origine du déficit d'implantation. De plus il ne faut pas créer de distorsion de concurrence.
- CMS (Centre Médico-Social / Service du Conseil Départemental) : Assistante sociale, Puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants …= Spécialistes de la Petite enfance jusqu'aux – ans de l'enfant
- Centre socio-culturel La croisée : Ateliers pour les parents, pour les enfants, conseils de professionnels, ludothèque - *nouveauté* - (mercredi et samedi matin pour emprunt de jeux / possibilité de jouer sur place).

3) Présentation et vote du règlement intérieur de l'école.

Présentation du règlement et des quelques corrections :

~ Rappel de l'obligation de fréquentation une fois inscrit.

~ Les enfants doivent être accompagnés et récupérés par un adulte.

~ Rappel sur le fonctionnement de l'ALAE, sur les moyens d'information des familles, sur les règles de civilités et celles relatives à l'hygiène et la sécurité (pas d'écharpe, de foulards, de chaussures non attachées, d'objet pouvant être avalé ou pièce de monnaie).

Q : Si un enfant fait par ex. une crise d'asthme sur le temps ALAE. R : Les Atsem s'adressent aux enseignants si présents, sinon appel parents / Samu.

~ Interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école.

~ Interdiction de faire entrer un animal dans l'école.

~ Ecrire le nom des enfants sur toutes leurs affaires (blousons, sacs, gants, …)

Q : Faut-il rajouter un point sur l'attitude des adultes dans le couloir ? Travail avec les enfants sur les règles avec pictogrammes prévus dans le cadre du projet d'école. Pourrait-on s'appuyer sur cela pour mettre un affichage pour parents à l'entrée de couloir ?

Rajout de la charte de la laïcité : sera obligatoiremennt remise avec le règlement intérieur

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

Le règlement est validé et sera envoyé à l'IEN

Remarque : Le règlement n'est qu'en français et cela peut poser un problème pour les parents allophones. Traduction? Orienter les parents vers des structures qui permettraient de les accompagner? La question reste en suspens

4) **La mise en œuvre du projet d'école.**

Le nouveau projet d'école a été rédigé l'année dernière. Il sera présenté lors du prochain Conseil d'Ecole.

5) **La présentation des dispositifs de mise en sûreté des élèves**.

Le 1er exercice évacuation incendie a été effectué. Il n'appelle pas de remarques particulières.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) pour faire face à toute situation de risques et de danger (attentat intrusion, inondation, industriel) a été remis à jour mais aucun exercice n'a été effectué car il y a une réunion le 20 novembre 2017 en mairie pour s'accorder avec l'ensemble des services (exercices communs, réglages sur différents points).

Entrainements à prévoir dans les classes…

Pour les situations d'intrusion des équipements existants dans les autres écoles sont évoqués (« bip » d'alerte remis à chaque enseignants et permettant une alerte mutuelle). A évoquer en réunion le 20/11.

6) **Point de situation sur la coopérative de l'école : 1er état des finances.**

Dépenses (sept – oct.2017)	Recettes	Bilan au 7 novembre
* 60€ enceintes bluetooth * 55€ tapis repos moyens * 100€ livres BCD /classe * 40 € sacs pharmacie * 70€ cadres * 480€ sortie scolaire	*Subvention marie : 2685€ *Cotisations coopératives: 1287€ 111 paiements sur 116 attendus soit 96%	3157,4 en caisse

7) **Installation de mégotiers de rue aux abords de l'école ?**

Beaucoup de mégots de cigarettes sont jetés devant l'école, c'est très sale …mais rien à disposition pour les fumeurs.

R : Il n'y a peu de mégotier sur l'ensemble de ST Gilles. Par ailleurs, Monsieur le Maire est choqué par l'idée qu'il y en ait devant les écoles.

La question est en suspens.

8) Un point de situation sur les gros travaux effectués ou à venir.

Effectués :	**Demandés :**	**A venir :**
* anti dérapant sous tapis. * fuite raccordement tout à l'égout réparée. * changement du portillon. * installation du visiophone. * vannes thermostatiques.	**** mégotiers rue*** **** aménagement poubelles*** **** état des trottoirs conduisant à l'école.*** **** Revêtement souple de la cour qui se décroche et qu'il faut réparer.***	* Gros travaux Ferry Mistral été 2019 (toilettes Ferry, revêtement de sol, menuiseries, gestion thermique des bâtiments, ascenseur, …). Un large diagnostic sera effectué par les services municipaux dès fin janvier 2018 pour préparer ces gros travaux.

Pour l'aménagement autour des poubelles, une rencontre est envisagée M. HOFF. Nous parlerons ce jour-là du temps de réalisation des petits travaux.

Clôture du Conseil d'Ecole : 20h07

Pour la directrice, Le secrétaire de séance Jean Louis Clavel .